



CHARTRE DE PARTENARIAT ET DE RÉCIPROCITÉ

**ENTRE LE CLUB DES ENTREPRISES D'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (CEAB)
PRÉSIDIÉ PAR CATHERINE DE LA ROQUE.**

ET

**LE CLUB D'ENTREPRISES DES 2 RIVES (CE2R)
PRÉSIDIÉ PAR VINCENT CARBON.**

ET

**LE CLUB DES ENTREPRISES DE FLOIRAC BOULIAC ET COTEAUX DE GARONNE (CEFCG)
PRÉSIDIÉ PAR JEAN-JACQUES GUILLOINEAU**

Les trois clubs d'entreprises décident de mettre en commun leurs moyens et leurs idées pour la défense des intérêts de leurs adhérents, tout en maintenant chacun leur indépendance juridique et financière ainsi que leur identité.

- **S'associer dans les actions tout en gardant leur autonomie et leur identité.**
- **Fédérer leurs forces afin de mieux promouvoir leur développement.**
- **Se solidariser dans leurs actions réciproques.**

Fait le 10 juillet 2014.

Club des Entreprises d'Artigues-près-Bordeaux
La Présidente,
Catherine de la Roque.

Club d'Entreprises des 2 Rives
Le Président,
Vincent Carbon.

Club des Entreprises de Floirac et Côteaux de Garonne
Jean-Jacques Guilloineau.